

**DELOITTE & ASSOCIES**

185, avenue Charles de Gaulle  
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex

**MAZARS**

61, rue Henri Régnauld  
92075 Paris-La-Défense Cedex

**KPMG Audit**

*Département de KPMG S.A.*

Tour EQHO  
2 avenue Gambetta  
92066 Paris-La-Défense

**NATIXIS**

**S.A.**

**Rapport des commissaires aux  
comptes sur l'autorisation  
d'attribution d'actions  
gratuites existantes ou à  
émettre**

Assemblée générale mixte du 24 mai 2016 - résolutions n°19 et 20

NATIXIS

S.A.

30, avenue Pierre Mendès-France - 75013 Paris

*Ce rapport contient 3 pages*

**DELOITTE & ASSOCIES**

185, avenue Charles de Gaulle  
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex

**MAZARS**

61, rue Henri Régault  
92075 Paris-La-Défense Cedex

**KPMG Audit****Département de KPMG S.A.**

Tour EQHO  
2 avenue Gambetta  
92066 Paris-La-Défense

**NATIXIS****S.A.**

Siège social : 30, avenue Pierre Mendès-France - 75013 Paris

Capital social : 5 006 536 212,80 €

**Rapport des commissaires aux comptes sur l'autorisation d'attribution d'actions gratuites existantes ou à émettre**

Assemblée générale mixte du 24 mai 2016 - résolutions n°19 et 20

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société et en exécution de la mission prévue par l'article L. 225-197-1 du code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le projet d'autorisation d'attribution d'actions gratuites existantes ou à émettre au profit des membres du personnel salarié de votre société, opération sur laquelle vous êtes appelés à vous prononcer.

Votre conseil d'administration vous propose, sur la base de son rapport, de l'autoriser pour une durée de 38 mois à attribuer des actions gratuites (i) dans le cadre des plans d'incitation à long-terme du groupe Natixis dans la limite de 0,2% du capital (résolution n°19) et (ii) d'autre part dans le cadre du paiement d'une quote-part de la rémunération variable annuelle de certains salariés et mandataires sociaux du groupe Natixis dans la limite de 2,5% de capital (résolution n°20).

Il appartient au conseil d'administration d'établir un rapport sur cette opération à laquelle il souhaite pouvoir procéder. Il nous appartient de vous faire part, le cas échéant, de nos observations sur les informations qui vous sont ainsi données sur l'opération envisagée.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à vérifier que les modalités envisagées et données dans le rapport du conseil d'administration s'inscrivent dans le cadre des dispositions prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations données dans le rapport du conseil d'administration portant sur l'opération envisagée d'autorisation d'attribution d'actions gratuites.

**NATIXIS**  
**S.A.**

*Rapport des commissaires aux comptes sur  
l'autorisation d'attribution d'actions gratuites  
existantes ou à émettre  
5 avril 2016*

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris-La-Défense, le 5 avril 2016

Les commissaires aux comptes

DELOITTE & ASSOCIES

MAZARS

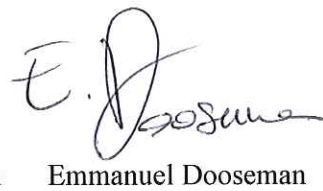
KPMG Audit  
Département de  
KPMG S.A.



José-Luis Garcia    Jean-Marc Mickeler



Michel Barbet-Massin



Emmanuel Doseman



Jean-François Dandé